



Quels sont les « fondamentaux »  
d'une culture commune pour  
une école démocratique et  
émancipatrice ?

21ÈME UNIVERSITÉ D'AUTOMNE – SNUIPP FSU



# Introduction : les « fondamentaux »... un grand malentendu

- Historique
- Théorique

## Ferdinand Buisson, *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique*

« L'instruction primaire, telle que la définit la loi du 28 mars 1882, n'est plus cet enseignement rudimentaire de la lecture, de l'écriture et du calcul que la charité des classes privilégiées offrait aux classes déshéritées: c'est une instruction nationale embrassant l'ensemble des connaissances humaines, l'éducation tout entière, physique, morale et intellectuelle; c'est le fondement sur lequel reposera désormais l'édifice tout entier de la culture humaine. (...) Nous ne sommes aujourd'hui qu'au début, et bien des obstacles se dressent encore devant l'œuvre commencée ; mais la démocratie moderne a pris conscience d'elle-même, elle sait que c'est la condition de son avenir. »

L'Ecole de la République ne réduit pas ses ambitions aux « savoirs anciens et mécaniques ».

## Jules Ferry, au congrès pédagogique des instituteurs de France du 19 avril 1881

« Les leçons de choses, l'enseignement du dessin, les notions d'histoire naturelle, les musées scolaires, la gymnastique, les promenades scolaires, le travail manuel de l'atelier placé à côté de l'école, le chant, la musique chorale. Pourquoi tous ces accessoires ? Parce qu'ils sont à nos yeux la chose principale, parce que ces accessoires feront de l'école primaire une école d'éducation libérale. Telle est la grande distinction, la grande ligne de séparation entre l'ancien régime, le régime traditionnel, et l'Ecole de la République. »

[Retour](#)

Qu'est-ce qui  
« fonde » ?

**Les fondations** : ce qui rend la construction techniquement possible et solide...

**Le fondement** : ce qui préside au projet, lui donne du sens en l'inscrivant dans une histoire et en l'ouvrant à un futur...

Des fondations sans fondement, c'est absurde, un fondement sans fondations reste une abstraction...  
Séparer les deux est impossible !



Si *les « fondations »* de l'éducation peuvent être abordées sous l'angle de *savoir-faire procéduraux, son fondement* ne peut être pensé qu'au regard de ce qui lui donne sens : préparer nos enfants à donner *un avenir* à leur *futur*.



Je vous propose donc de réfléchir aux fondamentaux de l'éducation en adoptant un parti pris, ***celui de l'avenir...***

Et de considérer que les fondamentaux de l'éducation sont... ***les droits de l'enfant (à avoir un avenir) !***

Une référence majeure :

***la Convention internationale des Droits de l'Enfant (1989).***

Au titre de l'article 55 de la Constitution, « les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois. »

L'enfant a le droit d'...

1. Être accueilli dans le monde et y vivre dans des conditions matérielles et psychologiques décentes.

L'enfant a le droit d'...

2. Être reconnu dans sa globalité  
et toutes ses dimensions.

Un corps et un esprit...

Une mise en relation dialectique entre les émotions et la raison...

Un corps habité...

Un geste qui apprend à « faire avec »...

Un esprit mobilisé par le geste...

L'enfant a le droit d'...

3. Être perçu comme un être à la fois inachevé et complet.

En tant qu'être inachevé, l'enfant a le droit d'être protégé.

L'enfant a droit à l'interlocution de ses pairs mais avec la médiation de l'adulte qui lui garantit un « espace hors-menaces ».

En tant qu'être complet, l'enfant a le droit d'être entendu.

L'enfant a droit à une interlocution adulte à la fois bienveillante et exigeante.

Être entendu ne signifie pas être approuvé.

L'enfant a le droit d'...

4. Être accepté dans sa singularité sans y être enfermé .

Apprendre à « faire société », c'est conjuguer le droit à la différence et le droit à la ressemblance.

Le droit à la ressemblance nous impose d'« inclure ».

Une éducation émancipatrice est une éducation au dépassement.

Le droit à la différence ne peut figer quiconque dans son hypothétique nature.

Le droit à la différence nous impose d'accompagner l'inclusion.

L'enfant a le droit d'...

5. Être considéré comme un sujet capable d'entrer dans la culture à travers son intentionnalité.

La culture, c'est ce qui relie ce que chacun a de plus intime avec ce qui est le plus universel.

Les apprentissages mécaniques fondamentaux sont nécessaires mais l'enfant a le droit de comprendre pourquoi ils sont fondamentaux.

Les savoirs ne « font culture » que s'ils sont perçus comme des outils d'émancipation dans l'histoire humaine.

Il n'y a de « fondamentaux » que **pour...**

Les savoir-faire n'ont de sens que s'ils sont ressaisis dans leur intention émancipatrice.

L'enfant a le droit d'...

6. Être inscrit dans le temps et dans l'espace et d'en agrandir sans cesse le cercle.



Grandir, c'est se dégager de la posture de toute-puissance narcissique.

Grandir, c'est mettre en œuvre la solidarité.

Grandir c'est se découvrir solidaire avec les autres et avec la planète.

Grandir, c'est s'inscrire dans une histoire qui nous dépasse.

Grandir, c'est rencontrer et accepter l'altérité.

L'enfant a le droit d'...

7. Être mis en situation de découvrir la ***Loi fondatrice de la socialité*** et les normes nécessaires à la réussite de toute activité.

Il n'y a pas de socialité possible sans un travail, jamais achevé, pour faire reculer la violence sous toutes ses formes..

Découvrir les « normes normatives » nécessaires à la réussite collective d'une activité.

Ne pas se soumettre aux « normes normalisantes ».

Devenir humain, c'est intégrer l'interdit de la violence comme exigence solidaire.

Un institution éducative fait appliquer les règles sans confondre normalisation et normativité.

L'enfant a le droit d'...

8. Être stimulé dans son désir d'apprendre et mis en situation d'enquête.

Le désir de savoir n'est pas le désir d'apprendre.

Le désir de savoir me comble, le désir d'apprendre me met en route.

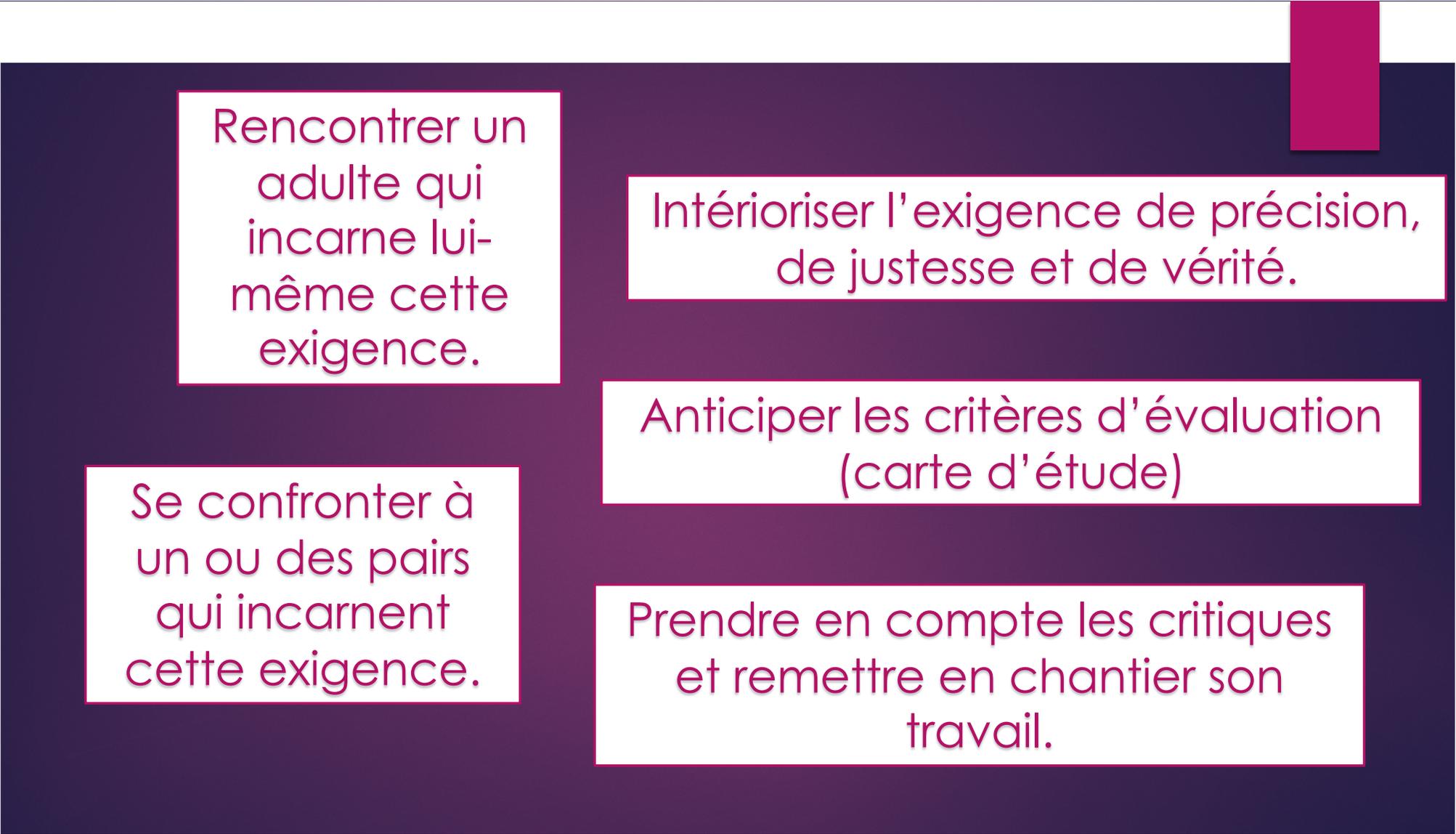
Enquêter, c'est planifier, interroger, reformuler, formaliser, exposer...

Au cœur de toute pédagogie démocratique, comme au cœur de toute démocratie, il y a l'enquête..

Pour développer le désir d'apprendre, il faut mettre l'enfant en recherche..

L'enfant a le droit d'...

9. Être confronté à l'exigence de précision, justesse et vérité.



Rencontrer un adulte qui incarne lui-même cette exigence.

Se confronter à un ou des pairs qui incarnent cette exigence.

Intérioriser l'exigence de précision, de justesse et de vérité.

Anticiper les critères d'évaluation (carte d'étude)

Prendre en compte les critiques et remettre en chantier son travail.

L'enfant a le droit d'...

10. Être en face d'un humain qui ne désespère jamais de lui.



« L'ère de l'idéologie de la pédagogie prend fin, pour laisser la place à la preuve statistique du *learning analytic*. L'apprentissage devient une véritable science fondée sur l'observation objective de la structure du cerveau et de ses modes de réponse. Le système va sortir de l'âge du bricolage pour devenir une technologie [...]. L'émergence d'enregistreurs cérébraux non invasifs très peu coûteux capables de mesurer de nombreuses constantes en permanence va permettre de corréliser ces données à nos caractéristiques cognitives pour optimiser l'enseignement. Ainsi, allons-nous pouvoir accéder très vite à une connaissance précise des caractéristiques cognitives, affectives et sociales d'un individu à partir de l'analyse de son *smartphone*. Il suffira de distribuer des tablettes et des téléphones le plus tôt possible aux enfants et l'intelligence artificielle des géants du numérique permettra demain de déterminer très précisément les meilleures caractéristiques pédagogiques pour chaque élève. L'on pourra ensuite développer le neuromarketing systématique et vendre des programmes d'enseignement et d'éducation – voire de rééducation – aux parents : chaque enfant pourra ainsi bénéficier d'un enseignement personnalisé et se dispenser de la fréquentation de l'école. »

Laurent Alexandre, « L'Éducation doit libérer ses innovateurs », *L'Express*, 18 octobre 2017.

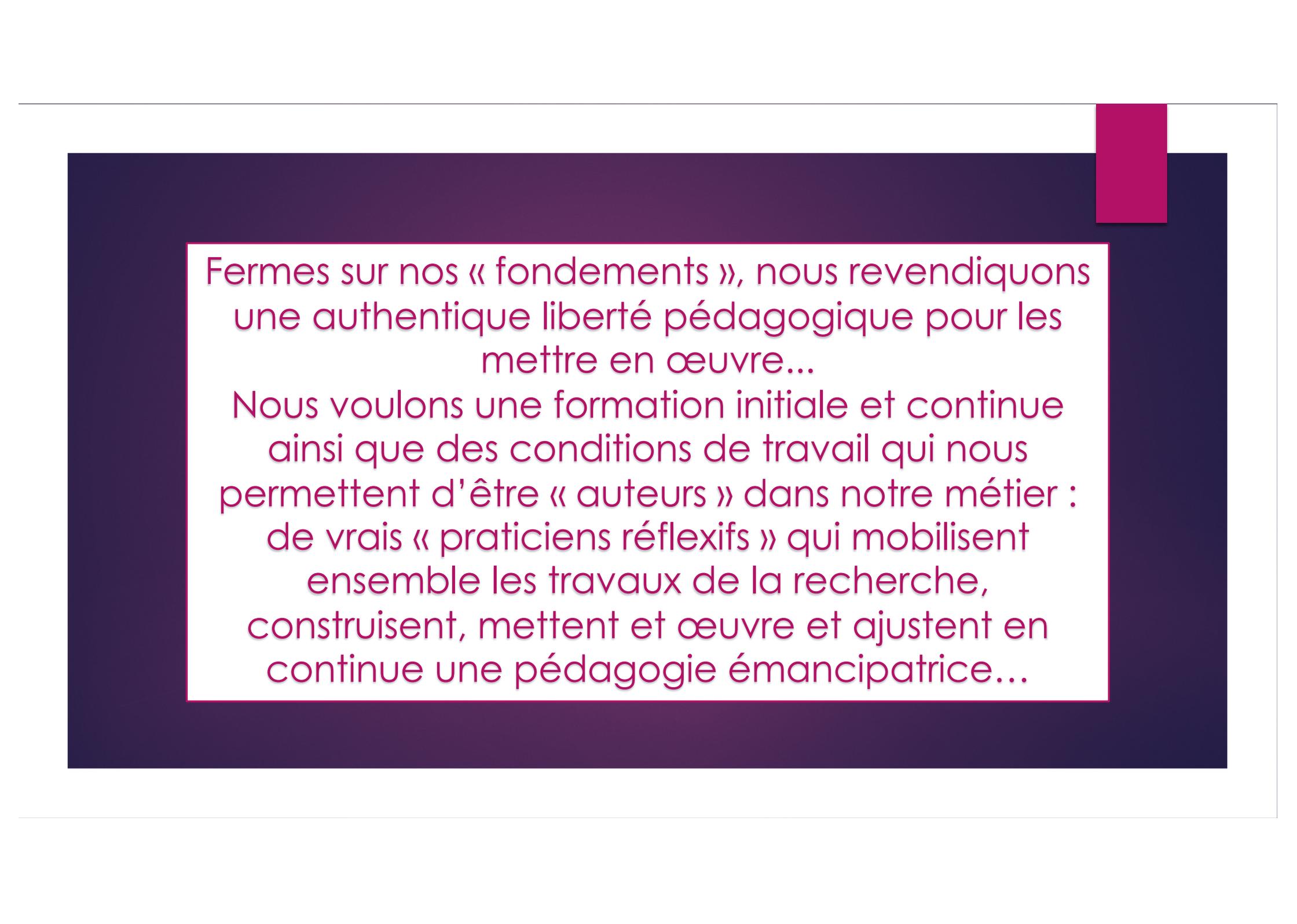
Une songerie pas  
très originale...  
mais  
particulièrement  
dangereuse.

Une stratégie déjà  
engagée  
précisément par la  
réduction des  
fondamentaux aux  
« fondations ».

Un enseignement contre lequel il  
nous faut inlassablement  
réintroduire les « fondements ».

Un enseignement où nul n'appelle  
personne à se dépasser et à  
grandir en humanité.

Un enseignement réduit à  
l'inculcation... où des machines  
fabriquent des machines.



Fermes sur nos « fondements », nous revendiquons  
une authentique liberté pédagogique pour les  
mettre en œuvre...

Nous voulons une formation initiale et continue  
ainsi que des conditions de travail qui nous  
permettent d'être « auteurs » dans notre métier :  
de vrais « praticiens réflexifs » qui mobilisent  
ensemble les travaux de la recherche,  
construisent, mettent en œuvre et ajustent en  
continue une pédagogie émancipatrice...



Et, dans l'école que nous voulons et  
pour laquelle nous militons, on  
n'apprendra pas à lire, écrire,  
compter aussi bien qu'ailleurs...

**MAIS MIEUX !**

Clin d'œil à Fernand Oury